



**Fondation
Hydro-Québec
pour l'environnement**

**Rapport annuel
2007**

Sommaire

01	Message de la direction
02	Mission
04	Bilan de notre action
10	Milieux terrestres et forestiers
14	Cours d'eau et lacs
16	Milieux humides
20	Sensibilisation et éducation
22	États financiers

Les montagnes Vertes, massif des monts Sutton.
Photo : © Raphaël Thibault-Gobeil

En couverture : vue aérienne de la pointe aux Pins, île aux Grues.
Photo : © Claude Duchaine

Les crédits des autres photos sont indiqués à la fin du document.

Message de la direction

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement est née de la volonté d'Hydro-Québec de soutenir les collectivités québécoises qui prennent en charge concrètement la protection, la restauration et la mise en valeur de leurs milieux naturels dans un esprit de développement durable.

Ce rapport annuel donne un aperçu du travail remarquable accompli par des organismes dont l'action en faveur de l'environnement est une véritable source d'inspiration.

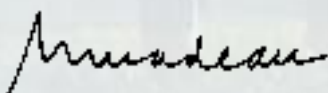
En 2007, la Fondation a accordé près de 1,5 million de dollars à 15 projets menés par des organismes sans but lucratif dans huit régions du Québec, portant ainsi à 107 le nombre de projets qui ont reçu son aide depuis sa création. Ces initiatives montrent que les collectivités locales sont prêtes à relever les défis environnementaux qui les touchent directement, qu'il s'agisse de protéger des espèces fragiles, de réhabiliter des écosystèmes perturbés ou de sensibiliser le public aux effets de son comportement sur les milieux naturels.

Une proportion importante des projets soutenus en 2007 concernait la protection des milieux terrestres et forestiers. La Fondation est particulièrement fière d'avoir fait une contribution déterminante pour la préservation de joyaux du patrimoine naturel québécois tels que le massif forestier des monts Sutton et la pointe aux Pins à l'île aux Grues, deux sites exceptionnels qui seront ouverts au public suivant une stratégie de mise en valeur compatible avec leur conservation.

Nous tenons à remercier les experts du comité consultatif pour leur précieuse collaboration à l'analyse des projets ainsi que les membres du conseil d'administration pour leur engagement envers la Fondation. La diversité de leur expertise a largement contribué à enrichir nos discussions. Nous remercions en particulier madame Myriam Truchon, dont le mandat d'administratrice a pris fin, et souhaitons la bienvenue à mesdames Agathe Simard, Francine Émond et Maria Vaccaro ainsi qu'à monsieur Raymond Champoux, qui se sont joints au conseil cette année.

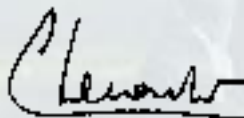
Bonne lecture!

La présidente de la Fondation
Hydro-Québec pour l'environnement,



Marie-José Nadeau

La directrice générale de la Fondation
Hydro-Québec pour l'environnement,



Catherine Leconte

La Fondation est particulièrement fière d'avoir fait une contribution déterminante à la préservation de joyaux du patrimoine naturel québécois

Mission

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'aider les collectivités québécoises à s'approprier leur environnement, à en jouir de façon responsable et à transmettre ce patrimoine naturel aux générations futures.

Objectifs

La Fondation finance des initiatives concrètes dont les retombées environnementales et sociales servent les intérêts de collectivités territoriales de toutes les régions du Québec. Les projets qu'elle soutient sont menés en partenariat avec les acteurs locaux et visent à la fois à :

- protéger, restaurer et mettre en valeur des milieux naturels;
- éduquer ou sensibiliser des publics cibles relativement à des problématiques environnementales locales.

Ces objectifs vont de pair : un projet visant à protéger ou à réhabiliter un milieu naturel n'aura pas d'effet durable si les gens qui sont susceptibles d'avoir un impact sur ce milieu ne se sentent pas concernés par les enjeux environnementaux du projet ; inversement, une action de sensibilisation ou d'éducation risque d'être sans effet si elle ne donne pas aux publics cibles les moyens d'exercer une influence concrète sur leur milieu.

La sensibilisation à des problématiques environnementales d'ordre général n'entre pas dans la mission de la Fondation, qui soutient plutôt des projets susceptibles d'avoir un effet positif direct sur des milieux naturels précis. Les projets à caractère éducatif satisfont à ce critère s'ils visent à modifier le comportement de publics cibles clairement définis à l'égard des milieux naturels qu'ils côtoient.

Principes

- Soutenir des initiatives locales qui traduisent la volonté des collectivités de prendre en charge leur milieu de vie.
- Miser sur des projets rassembleurs qui bénéficient du soutien actif de plusieurs partenaires.
- Financer des actions qui produisent des effets positifs tangibles sur le plan environnemental et social.

Conditions de participation

Sont admissibles aux subventions de la Fondation, dans la limite des fonds alloués chaque année par Hydro-Québec :

- tout organisme caritatif ou à but non lucratif dûment enregistré au Canada et pouvant démontrer que le projet qu'il présente ne sert pas des fins personnelles ni lucratives, mais l'intérêt collectif ;
- tout projet qui s'inscrit dans la mission de la Fondation, qui contribue à l'atteinte de ses objectifs et qui respecte ses principes.



Répartition des contributions de la Fondation (2001-2007)*

Basses-terres du Saint-Laurent	2 242 127 \$
Les Appalaches	1 732 262 \$
Estuaire et golfe du Saint-Laurent	1 416 571 \$
Les Laurentides méridionales	473 921 \$
Les Laurentides centrales	414 501 \$
Plateau de la Basse-Côte-Nord	73 800 \$
Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James	70 550 \$
Hautes-terres de Mistassini	65 482 \$
Bassin de la baie d'Ungava	34 300 \$

* Selon le cadre écologique de référence du gouvernement du Québec.

Bilan de notre action

En 2007, la Fondation a soutenu quinze projets conçus par des organismes sans but lucratif qui œuvrent concrètement pour la pérennité et la mise en valeur du patrimoine naturel québécois. Ces organismes contribuent à la protection d'espèces fragiles et à la préservation de leur habitat tout en cherchant à sensibiliser les collectivités locales aux enjeux environnementaux particuliers à leur milieu de vie.

Depuis le début de ses activités en 2001, la Fondation a consacré quelque 6,5 millions de dollars à une centaine de projets qui ont bénéficié à toutes les régions administratives du Québec. La valeur globale de ces projets est estimée à 23 millions de dollars.

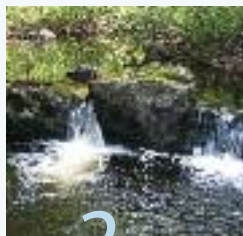
Conformément aux orientations adoptées en 2005, les projets financés en 2007 mettent l'accent sur la prise en charge des milieux naturels par les collectivités territoriales. Les projets sont présentés ci-après par catégories, dont trois correspondent aux types de milieux naturels ciblés par la Fondation tandis que la quatrième regroupe les initiatives qui relèvent principalement de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement.

Répartition des subventions par catégories

	Nombre de projets		Somme allouée aux organismes partenaires (\$)	
	2007	Depuis 2001	2007	Depuis 2001
Milieux terrestres et forestiers	5	27	1 094 100	2 320 908
Cours d'eau et lacs	2	30	34 850	1 716 244
Milieux humides	4	31	259 500	1 924 498
Éducation et sensibilisation	4	19	104 700	561 864
Total	15	107	1 493 150	6 523 514



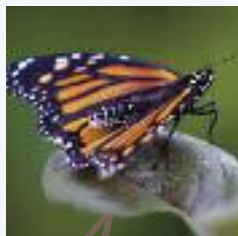
1_



2_



3_



4_

Protection, restauration et mise en valeur de milieux terrestres et forestiers

En 2007, la Fondation a financé cinq projets dans cette catégorie. Trois projets proposaient des aménagements pour encadrer la pratique d'activités récréatives telles que la randonnée pédestre et l'escalade tandis que les deux autres visaient l'acquisition de terrains d'une grande valeur écologique pour en assurer la protection à perpétuité. Il convient de mentionner tout particulièrement le projet de mise en valeur de la future réserve naturelle des Montagnes-Vertes, qui quadruplera à lui seul, en termes de superficie, le bilan des interventions soutenues par la Fondation pour ce type de milieux depuis 2001.

1_

Milieux terrestres et forestiers ayant bénéficié d'interventions d'organismes partenaires de la Fondation

Période	Superficie (ha)
2007	5 398
Total depuis 2001	6 213

Protection, restauration et mise en valeur de milieux humides

Une forêt marécageuse, une tourbière, un marais en eau douce et des zones littorales : les sites concernés par les quatre projets que la Fondation a financés dans cette catégorie en 2007 témoignent à la fois de la diversité des milieux humides et de la difficulté de concilier la préservation de ces écosystèmes fragiles avec la pratique d'activités récréatives ou autres.

3_

Milieux humides ayant bénéficié d'interventions d'organismes partenaires de la Fondation

Période	Superficie (ha)
2007	149
Total depuis 2001	5 637

Protection, restauration et mise en valeur de cours d'eau et de lacs

La Fondation a aidé deux projets dans cette catégorie en 2007. Le premier misait sur des actions concrètes pour mobiliser la population dans la lutte contre l'érosion des bandes riveraines et la pollution des cours d'eau. Le deuxième prévoyait des aménagements pour améliorer les conditions de fraie de plusieurs espèces de poissons ainsi que diverses actions pour faire connaître l'importance des milieux aquatiques.

2_

Cours d'eau et lacs ayant bénéficié d'interventions d'organismes partenaires de la Fondation

Période	Nombre de cours d'eau	Nombre de lacs	Nombre total de cours d'eau et de lacs
2007	2	–	2
Total depuis 2001	55	60	115

Éducation et sensibilisation

La Fondation a soutenu quatre projets dans cette catégorie au cours de la dernière année. Bien qu'elle ne finance pas les initiatives axées exclusivement sur la protection d'espèces animales, il lui arrive de soutenir des projets qui misent sur un animal vedette pour sensibiliser certains publics à l'importance des milieux naturels et à la nécessité d'adopter des comportements responsables pour assurer leur préservation. C'est le cas de trois des projets retenus en 2007. Le quatrième projet mise sur la formation et sur la sensibilisation des professionnels de l'horticulture pour résoudre l'épineux problème des plantes exotiques envahissantes.

4_

Projets éducatifs

Période	Nombre de projets	Projets axés sur des milieux terrestres et forestiers	Projets axés sur des milieux humides	Projets axés sur des cours d'eau ou des lacs
2007	4	1	1	2
Total depuis 2001*	19	6	10	10

* Un même projet peut porter sur plusieurs types de milieux.

Contribution de la Fondation à la protection des espèces floristiques et fauniques en 2007

2007 – Projets selon les populations disparues	Espèce	Statut de l'espèce	Nombre de projets
Poissons	bar rayé	d	1 ^[a]
Nombre d'espèces	1		
	d Population disparue (en voie de rétablissement)		

2007 – Projets selon les espèces menacées ou vulnérables	Espèce	Statut de l'espèce	Nombre de projets
Plantes	adiante du Canada	v	2 ^[c,d]
	ail des bois	v	2 ^[a,d]
	asaret gingembre	v	2 ^[c,d]
	cardamine carcajou	v	2 ^[a,d]
	cardamine géante	v	1 ^[a]
	cicutaire maculée variété de Victorin	m	1 ^[a]
	ériocaulon de Parker	m	1 ^[a]
	floerkée fausse-proserpinie	v	1 ^[a]
	gentianopsis élancé variété de Victorin	m	1 ^[a]
	ginseng à cinq folioles	m	2 ^[c,d]
	matteucie fougère-à-l'autruche	v	1 ^[d]
	sanguinaire du Canada	v	1 ^[a]
	uvulaire grande-fleur	v	2 ^[c,d]
Poissons	alose savoureuse	v	1 ^[a]
	chevalier cuivré	m	1 ^[b]
Oiseaux	faucon pèlerin sous-espèce <i>anatum</i>	v	1 ^[a]
	pluvier siffleur	m	1 ^[e]
Nombre d'espèces	17		
	m Espèce menacée (disparition appréhendée) v Espèce vulnérable (survie précaire, disparition non appréhendée)		

2007 – Projets selon les espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables	Espèce	Nombre de projets
Plantes	aigremoine pubescente	1 ^[h]
	amélanchier sanguin variété à grandes fleurs	1 ^[c]
	bident d'Eaton	1 ^[a]
	botryche d'Oneida	1 ^[d]
	carex des Appalaches	1 ^[c]
	carex à tiges faibles	1 ^[d]
	carex de Back	1 ^[c]
	carex de Hitchcock	1 ^[c]
	carex porte-tête	1 ^[c]
	doradille ambulante	1 ^[d]
	dryoptère de Clinton	1 ^[d]
	épilobe cilié variété à graines nues	1 ^[a]
	gaillet fausse-circée	1 ^[c]
	gratiolle négligée variété du Saint-Laurent	1 ^[a]
	isoète de Tuckerman	1 ^[a]
	lycope d'Amérique variété du Saint-Laurent	1 ^[a]
	micocoulier occidental	1 ^[h]
	woodwardie de Virginie	1 ^[f]
	zizanie à fleurs blanches variété naine	1 ^[a]
Oiseaux	râle jaune	1 ^[a]
Mammifères	petit palatouche	1 ^[d]
Tortues	tortue luth	1 ^[g]
Autres reptiles	couleuvre tachetée	1 ^[c]
Amphibiens	grenouille des marais	1 ^[d]
	salamandre pourpre	1 ^[d]
	salamandre sombre du Nord	1 ^[d]
Nombre d'espèces	26	

Partenaires 2007

[a] Conservation de la nature Canada – Région du Québec (pointe aux Pins, île aux Grues)

[b] Conservation de la nature Canada – Région du Québec (rivière Richelieu)

[c] Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu (CIME Haut-Richelieu)

[d] Corridor appalachien (ACA)

[e] Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine

[f] Ville de Saint-Lazare

[g] Aquarium des Îles-de-la-Madeleine

[h] Comité Écologique du Grand Montréal

Protection des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées

En 1996, le gouvernement du Québec a adopté une stratégie et un plan d'action sur la diversité biologique, confirmant ainsi son adhésion aux principes et aux objectifs de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique¹. La Fondation participe au suivi de ce plan d'action en colligeant les données que lui fournissent ses partenaires sur les espèces et sur les écosystèmes visés par leurs projets.

En 2007, 17 espèces menacées ou vulnérables, selon la classification établie par la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*², ont bénéficié d'interventions financées par la Fondation. Mentionnons par exemple la cardamine carcajou, la cardamine géante et la floerkée fausse-proserpinie.

Depuis 2001, la Fondation a contribué à la protection de 43 des 77 espèces floristiques et fauniques désignées menacées ou vulnérables au titre de la Loi. S'ajoute à cela une espèce considérée comme disparue du territoire québécois : le bar rayé. De 2003 à 2005, la Fondation a soutenu un projet de réintroduction de cette espèce dans le Saint-Laurent, à partir des populations de bars rayés encore présentes au Nouveau-Brunswick.

De plus, les projets retenus en 2007 ont contribué à la protection de 26 espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables en raison de la précarité de leur situation. Parmi ces espèces, on retrouve le râle jaune, la salamandre pourpre et la woodwardie de Virginie.

1. Adoptée en juin 1992 au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, la Convention sur la diversité biologique a été ratifiée en décembre 1993 par une trentaine de pays, auxquels plus de 150 autres se sont ajoutés depuis. Cette entente internationale accorde la même importance à l'utilisation durable des ressources qu'à la conservation au sens strict. Elle couvre l'ensemble du monde vivant et non pas seulement la flore et la faune sauvages.

2. Adoptée par le gouvernement du Québec en 1989, la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* prévoit un processus de désignation selon lequel une espèce « menacée » est une espèce dont la disparition est appréhendée, tandis qu'une espèce « vulnérable » est une espèce dont la survie est précaire, mais dont la disparition n'est pas appréhendée.

Nombre d'espèces menacées ou vulnérables concernées par des projets financés par la Fondation Total depuis 2001*

Population disparue	1
Espèces désignées menacées ou vulnérables	43
Espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables	98

* Chaque espèce est comptée une seule fois, bien que certaines aient fait l'objet de plusieurs projets.



Faucon pèlerin



Sanguinaire du Canada



Trois cardamines, dont deux vulnérables : la cardamine géante (à gauche) et la cardamine carcajou (au centre)

Répartition géographique des projets soutenus par la Fondation en 2007

Milieus terrestres et forestiers

1. Conservation et mise en valeur de la réserve naturelle des Montagnes-Vertes
2. Conservation et mise en valeur du mont Saint-Grégoire, phase 2
3. Encadrement et sensibilisation des usagers du parc de la forêt ancienne du mont Wright
4. Protection et mise en valeur de la pointe aux Pins à l'île aux Grues
5. Protection de la forêt rare de Cleveland

Cours d'eau et lacs

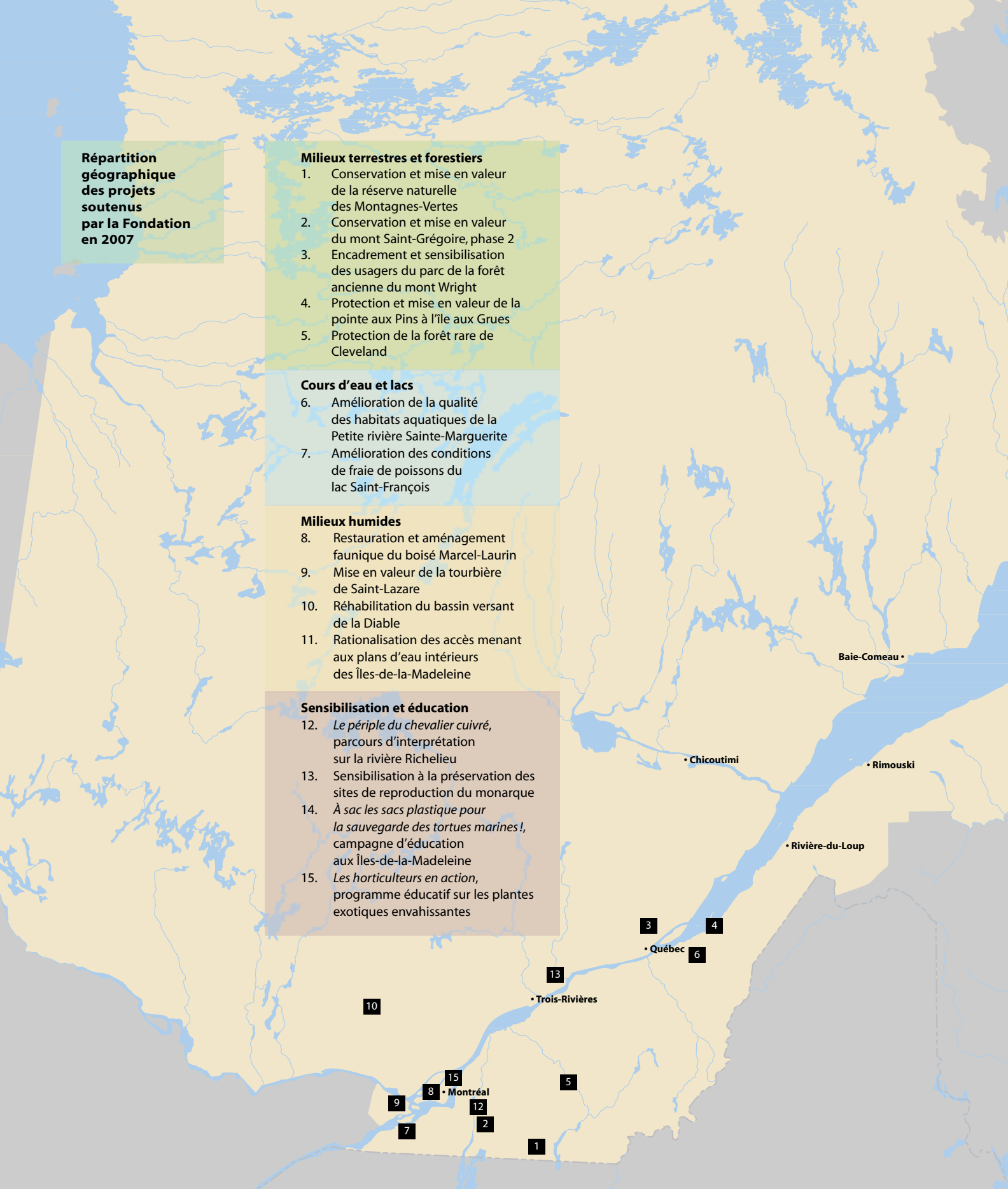
6. Amélioration de la qualité des habitats aquatiques de la Petite rivière Sainte-Marguerite
7. Amélioration des conditions de fraie de poissons du lac Saint-François

Milieus humides

8. Restauration et aménagement faunique du boisé Marcel-Laurin
9. Mise en valeur de la tourbière de Saint-Lazare
10. Réhabilitation du bassin versant de la Diable
11. Rationalisation des accès menant aux plans d'eau intérieurs des Îles-de-la-Madeleine

Sensibilisation et éducation

12. *Le périple du chevalier cuirvé*, parcours d'interprétation sur la rivière Richelieu
13. Sensibilisation à la préservation des sites de reproduction du monarque
14. *À sac les sacs plastique pour la sauvegarde des tortues marines!*, campagne d'éducation aux Îles-de-la-Madeleine
15. *Les horticulteurs en action*, programme éducatif sur les plantes exotiques envahissantes





1

Milieux terrestres et forestiers

Les milieux terrestres et forestiers sont soumis à des pressions du fait de la popularité grandissante d'activités récréatives telles que la randonnée pédestre et l'escalade. En 2007, trois des cinq projets soutenus par la Fondation avaient pour objectif d'encadrer la fréquentation de ce type d'écosystèmes et de sensibiliser les usagers aux impacts de leurs activités.

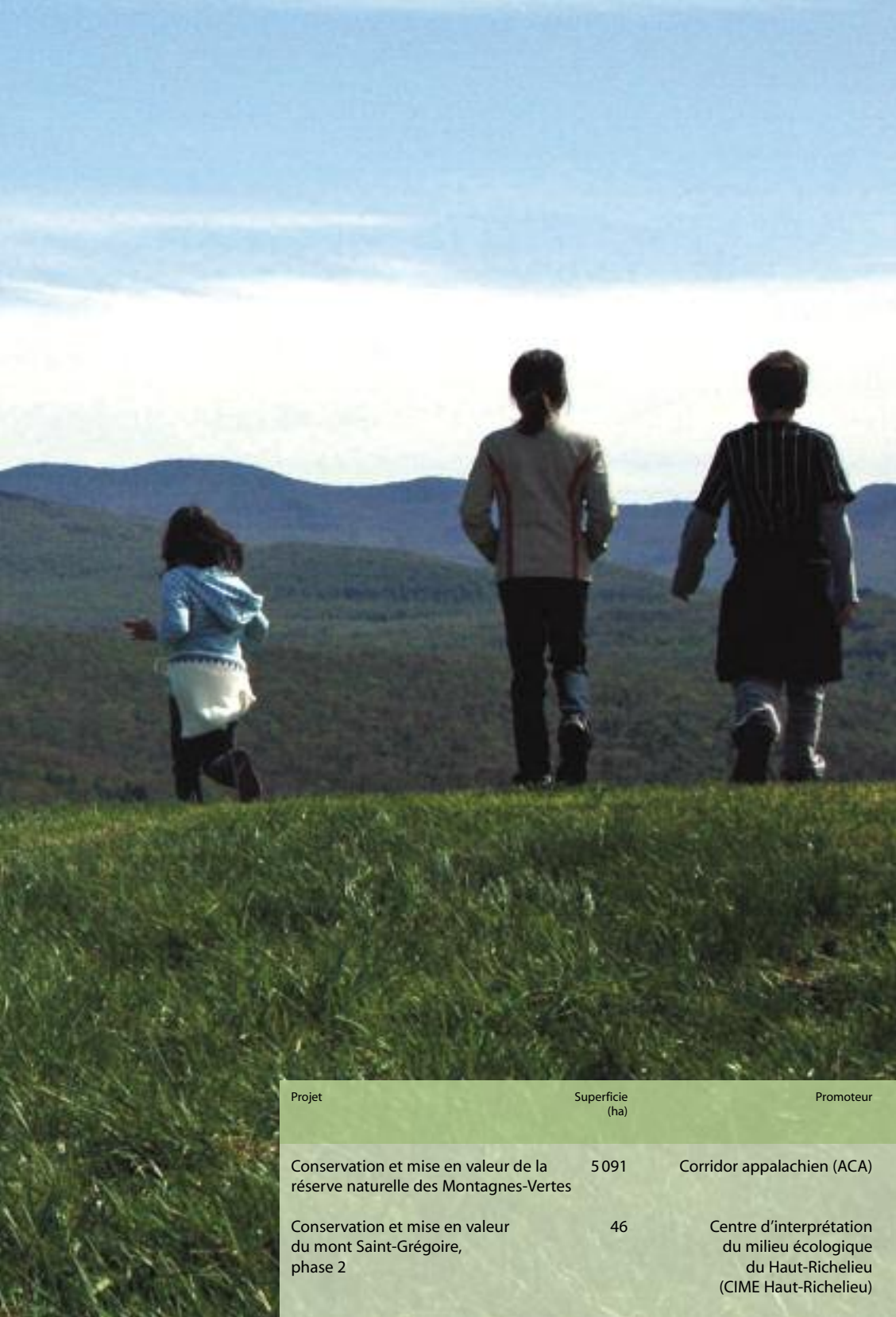
La réserve naturelle des Montagnes-Vertes couvrira près des deux tiers du massif forestier des monts Sutton, ce qui en fera la plus grande aire de conservation privée du Québec. Depuis plusieurs années, la Fondation soutient les efforts déployés par Conservation de la nature Canada pour protéger ce territoire exceptionnel. En 2007, elle a financé un nouveau projet qui vise cette fois à faciliter la fréquentation de la réserve sans compromettre sa vocation de conservation. Étale sur deux ans, ce projet de l'organisme Corridor appalachien (ACA) prévoit l'aménagement de nouveaux points d'entrée et de plusieurs kilomètres de sentiers qui permettront aux visiteurs d'accéder à une grande partie du territoire protégé tout en respectant son intégrité écologique. Avec la collaboration des municipalités de Sutton, de Potton et de Lac-Brome ainsi que de partenaires locaux qui contribueront à faire connaître la valeur écologique de la réserve naturelle et la richesse de sa biodiversité, ACA amènera la population à participer activement à la conservation de ce milieu naturel qui abrite de nombreuses espèces menacées ou vulnérables.

En 2006, le Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu (CIME Haut-Richelieu) a lancé un projet de mise en valeur du mont Saint-Grégoire avec l'appui de la Fondation. Il s'agissait notamment de faire des aménagements et de mener des actions éducatives pour assurer la protection de 46 hectares de terrains boisés. En 2007, suivant une stratégie de gestion qui cherche à concilier fréquentation et conservation, CIME Haut-Richelieu a entrepris les actions suivantes: l'amélioration de la signalétique; l'installation d'une clôture et la plantation d'arbustes pour mieux canaliser les visiteurs; la préparation de nouveaux outils d'interprétation et l'organisation de patrouilles vertes.

Réserve naturelle des Montagnes-Vertes



Aménagement au mont Saint-Grégoire



**Réserve naturelle
des Montagnes-Vertes**

Projet	Superficie (ha)	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
Conservation et mise en valeur de la réserve naturelle des Montagnes-Vertes	5 091	Corridor appalachien (ACA)	867 600	524 200
Conservation et mise en valeur du mont Saint-Grégoire, phase 2	46	Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu (CIME Haut-Richelieu)	57 200	47 400
Encadrement et sensibilisation des usagers du parc de la forêt ancienne du mont Wright	190	Association forestière Québec métropolitain (AFQM)	81 900	49 000
Protection et mise en valeur de la pointe aux Pins à l'île aux Grues	48*	Conservation de la nature Canada (CNC)	990 100	447 500
Protection de la forêt rare de Cleveland	23	Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon (SCCNRS)	123 300	26 000
Total	5 398		2 120 100	1 094 100

* Ce projet touche également les battures de la pointe aux Pins, dont la superficie (45 ha) est prise en compte dans la catégorie « Milieux humides ».

Le parc de la forêt ancienne du mont Wright est situé dans la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury, à l'entrée de la réserve faunique des Laurentides, à 30 kilomètres de Québec. Il abrite un écosystème forestier exceptionnel qui comprend deux forêts anciennes âgées de plus de 300 ans. On y trouve aussi une paroi d'escalade et des blocs erratiques très prisés des grimpeurs. En 2007, pour éviter que la fréquentation accrue de ce milieu naturel ne nuise à sa conservation, l'Association forestière Québec métropolitain a multiplié les initiatives dans le cadre de son mandat de gestion du parc : amélioration du réseau de sentiers et de la signalétique ; préparation d'un code d'éthique du randonneur et du grimpeur ; publication d'un dépliant sur la richesse écologique du mont Wright ; organisation d'une vingtaine d'activités de sensibilisation qui ont touché quelque 800 usagers.

Avec l'aide de la Fondation, Conservation de la nature Canada (CNC) a fait l'acquisition de la pointe aux Pins à l'extrémité ouest de l'île aux Grues. Ce territoire de 48 hectares abrite un écosystème forestier exceptionnel où l'on trouve une quinzaine d'espèces à statut précaire. Il comprend en outre 3,5 kilomètres de battures d'une superficie totalisant 45 hectares. Le projet de mise en valeur mis de l'avant par CNC et ses partenaires concrétise la volonté locale d'ouvrir ce site d'une grande valeur écologique au public et de le soustraire à toute forme de développement commercial. Le comité de gestion de la pointe aux Pins comprendra des citoyens de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues ainsi que des représentants de cette municipalité, de CNC et de la Fondation Riopelle-Vachon. La surveillance du territoire sera assurée par des collaborateurs locaux.

Dans la municipalité de Cleveland, en Estrie, la Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon (SCCNRS) a fait l'acquisition d'un terrain de 23 hectares afin d'assurer la conservation à perpétuité d'une chênaie rouge de 11 hectares considérée comme un écosystème forestier exceptionnel. Certains arbres sont âgés de 90 ans et atteignent 28 mètres de haut. La SCCNRS fera diverses interventions afin de régénérer le peuplement de chênes rouges et récoltera les semences de cette essence pour la réintroduire ailleurs. Elle prévoit en outre mener des activités de sensibilisation à caractère scientifique auprès d'une clientèle étudiante de niveau collégial et universitaire.

Battures de la pointe aux Pins à l'île aux Grues



Forêt rare de Cleveland



Paroi d'escalade au mont Wright



Forêt ancienne du mont Wright

Visitez le mont Wright SANS TRACE

Le randonneur responsable prévient et prévient...

Ne s'assoit pas directement sur les déchets...

Ne dépose pas les déchets sur les surfaces durables...

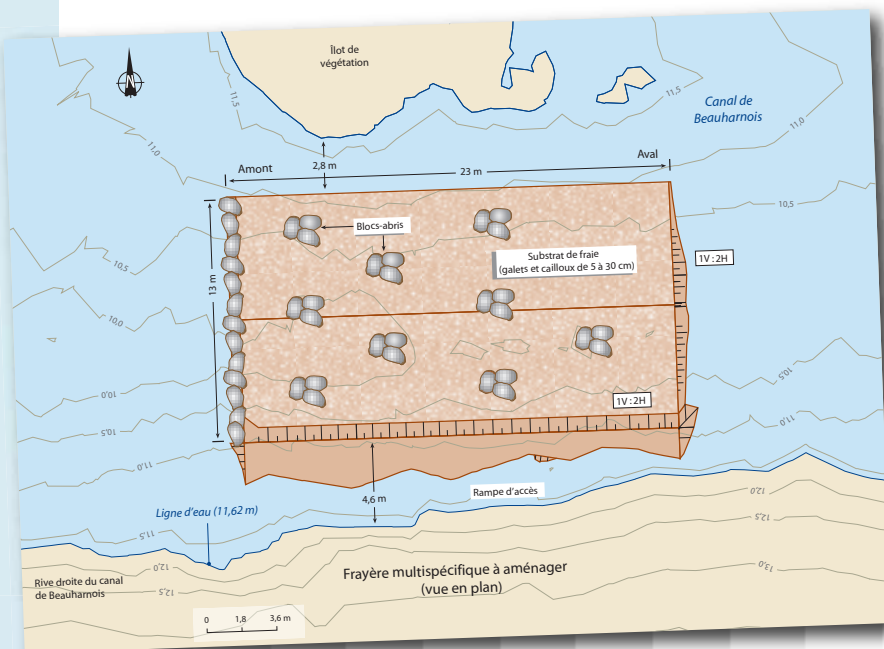
Code d'éthique du randonneur

2

Cours d'eau et lacs

Parmi les tributaires de la rivière du Sud dans la région de Chaudière-Appalaches, on trouve la Petite rivière Sainte-Marguerite, qui draine un bassin versant à vocation agricole et forestière. Les habitats aquatiques de ce cours d'eau sont dégradés par des phénomènes d'érosion et de pollution. Le Conseil de bassin versant de la rivière du Sud a lancé un projet de restauration axé sur la sensibilisation et sur la mobilisation. En plus des propriétaires riverains, ce projet vise les citoyens et les élus des municipalités voisines, qui seront conviés à des séances d'information sur l'état de la Petite rivière Sainte-Marguerite et sur les mesures à prendre pour prévenir la dégradation de ses habitats. Le projet comprend également un volet éducatif: 140 élèves de la région recevront une formation en classe sur les écosystèmes de la rivière; ils pourront ensuite tester leurs connaissances sur le terrain et participer à la plantation de 800 arbustes en berges.

Il y a quelques années, les pêcheurs qui fréquentent le lac Saint-François ont sonné l'alarme après avoir constaté la raréfaction de certaines espèces. Des études réalisées par la suite ont montré que les conditions de fraie n'étaient pas favorables dans les eaux vives du canal de Beauharnois, dont le fond plat et lisse offre peu d'abris aux poissons. Pour aider les espèces d'eaux vives à se reproduire dans le canal, le Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent a proposé d'améliorer la frayère située à la hauteur de Saint-Louis-de-Gonzague. Un mélange de gravier et de galets a été mis en place sur 300 m² afin de créer des abris pour les géniteurs et leurs œufs. Pour faire connaître cette intervention au public et le sensibiliser à l'importance des milieux aquatiques, le Comité ZIP installera un panneau d'interprétation en bordure de la piste cyclable du canal de Beauharnois à proximité de la frayère; il organisera aussi une exposition itinérante dans les municipalités de Salaberry-de-Valleyfield, de Pincourt et de Châteauguay.



Plan d'amélioration de la frayère située à la hauteur de Saint-Louis-de-Gonzague



Canal de Beauharnois



**Inventaire de poissons
dans le bassin versant
de la rivière du Sud**

Projet	Nombre de cours d'eau ou de lacs	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
Amélioration de la qualité des habitats aquatiques de la Petite rivière Sainte-Marguerite	1 cours d'eau	Conseil de bassin versant de la rivière du Sud (COBAVERS)	29 500	10 000
Amélioration des conditions de fraie de poissons du lac Saint-François	1 cours d'eau	Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent	147 000	24 850
TOTAL	2 cours d'eau		176 500	34 850

3

Milieux humides

Les quatre projets soutenus par la Fondation dans cette catégorie concernent des milieux humides situés à proximité de villages ou de villes et ont pour objectif commun de concilier la conservation de ces milieux fragiles avec l'accueil du public et la pratique d'activités récréatives.

Le parc Marcel-Laurin, qui s'étale sur près de 30 hectares, abrite l'un des derniers boisés de l'arrondissement Saint-Laurent et l'une des rares forêts marécageuses encore présentes sur l'île de Montréal. Ce milieu naturel de douze hectares est menacé dans son intégrité écologique et sa biodiversité par le développement urbain et par une fréquentation anarchique. Pour assurer la protection et la mise en valeur du boisé, où l'on a recensé des espèces à statut précaire telles que l'aigremoine pubescente et le micocoulier occidental, le Comité Écologique du Grand Montréal a mis en œuvre un plan d'action sur plusieurs axes : aménagement d'un sentier ornithologique, fermeture de sentiers informels, éradication d'espèces végétales envahissantes et sensibilisation des usagers.

La ville de Saint-Lazare a également connu une urbanisation accélérée au cours des dernières années. Alarmés par l'intérêt des promoteurs immobiliers pour la tourbière de Saint-Lazare, les citoyens se sont mobilisés pour assurer la conservation de ce milieu naturel, et la municipalité en est finalement devenue propriétaire.

La mise en valeur de la tourbière est une initiative conjointe de la municipalité et du Comité pour la protection de l'environnement, qui regroupe des citoyens, des élus et des employés municipaux ainsi que divers spécialistes. On prévoit aménager des trottoirs en bois pour permettre au public de circuler sans porter atteinte à ce milieu d'une grande fragilité. Des panneaux d'interprétation installés en bordure des trottoirs informeront les visiteurs sur ce riche écosystème, qui abrite notamment des spécimens de woodwardie de Virginie, une espèce de fougère susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

Tourbière de Saint-Lazare



Marais du Versant Sud



Boisé Marcel-Laurin

Projet	Superficie (ha)	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
Restauration et aménagement faunique du boisé Marcel-Laurin	12	Comité Écologique du Grand Montréal	213 800	49 000
Mise en valeur de la tourbière de Saint-Lazare	11	Ville de Saint-Lazare et Comité pour la protection de l'environnement	340 400	150 000
Réhabilitation du bassin versant de la Diable	10	AGIR pour la Diable (Alliance pour une Gestion Intégrée et Responsable du bassin versant de la rivière du Diable)	21 100	11 500
Rationalisation des accès menant aux plans d'eau intérieurs des Îles-de-la-Madeleine	71	Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine	64 800	49 000
TOTAL	149*		640 100	259 500

* Comprend la superficie (45 ha) des battures de la pointe aux Pins (île aux Grues), qui fait l'objet d'un projet de Conservation de la nature Canada dans la catégorie « Milieux terrestres et forestiers ».



Le marais du Versant Sud couvre près de dix hectares au pied du centre de villégiature Station Mont-Tremblant, à proximité d'une piste multifonctionnelle fréquentée par des adeptes du ski de fond, du patin à roues alignées et du vélo. Chaque année, des millions de visiteurs du centre traversent ce milieu humide, souvent sans le remarquer. Le projet de mise en valeur porté par l'organisme AGIR pour la Diable a pour but de sensibiliser la population à l'importance de cet écosystème et de réduire les impacts attribuables à la proximité d'un pôle récréotouristique générant une forte fréquentation humaine. Des panneaux d'interprétation ont été mis en place en bordure du marais, et l'organisme a organisé des activités de végétalisation des berges qui ont permis aux participants d'expérimenter différentes techniques d'aménagement pour prévenir ou maîtriser l'érosion. Parallèlement, AGIR pour la Diable a conçu un vaste programme de sensibilisation sur l'érosion à l'intention des professionnels de la construction, des amateurs de sports motorisés et des riverains. Un dossier sur cette problématique, destiné à la population du bassin versant, peut être consulté en ligne sur le site Web d'AGIR.

Les plans d'eau intérieurs des Îles-de-la-Madeleine, riches en biodiversité et étroitement liés à l'économie locale, attirent pêcheurs, chasseurs, cueilleurs et sportifs qui, au fil des ans, ont créé leurs propres sentiers pour rejoindre le lieu de leurs activités. Ces accès informels contribuent à la dégradation des milieux dunaires et de la végétation, à l'érosion des berges et à l'ensablement des plans d'eau, ce qui affecte la qualité de l'eau ainsi que les habitats du poisson

et de la sauvagine. Le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, en collaboration avec ses partenaires locaux, a mis en place un plan de rationalisation des accès aux plans d'eau intérieurs. Pour changer les comportements des usagers, ce plan mise sur des interventions légères, telles que le balisage des sentiers de façon à privilégier les accès ayant le moins d'impacts négatifs sur le milieu, l'aménagement de stationnements incitatifs et l'installation de panneaux de sensibilisation. Là où la stabilité des dunes est fortement compromise, les accès les plus dommageables seront colmatés par réensablement, et on procédera à la plantation d'ammophiles.

Drosera à feuille ronde



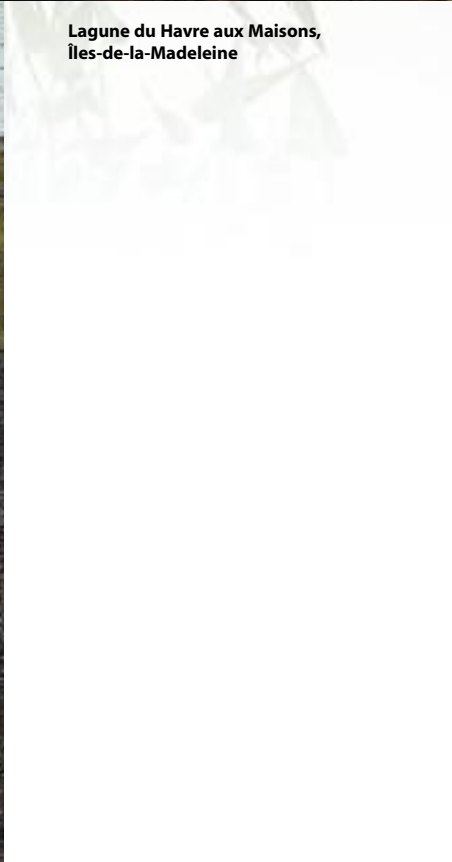
Rainette crucifère



**Accès balisé,
Îles-de-la-Madeleine**



**Lagune du Havre aux Maisons,
Îles-de-la-Madeleine**



4

Sensibilisation et éducation

Trois des quatre projets dans cette catégorie misent sur un animal vedette pour toucher plus efficacement certaines clientèles, les jeunes par exemple. Il s'agit dans tous les cas de sensibiliser le public à l'importance des milieux naturels afin de favoriser l'adoption de comportements écoresponsables. Le quatrième projet s'adresse à des professionnels qui sont en première ligne dans la lutte contre un problème environnemental précis.

Le projet de sensibilisation *Le périple du chevalier cuivré* cible les milieux et les espèces sensibles de la rivière Richelieu, qui abrite la principale frayère du chevalier cuivré, un poisson qu'on ne trouve qu'au Québec et qui est menacé. Ce projet s'inscrit dans le prolongement du don qu'Hydro-Québec a fait en 2002 à Conservation de la nature Canada (CNC) : une section de 15 kilomètres du lit de la rivière Richelieu, désormais protégée à perpétuité. CNC a placé cinq panneaux en bordure de la rivière pour inviter le public à suivre le périple du chevalier cuivré et à protéger son habitat naturel. Les passants sont aussi informés des gestes concrets qu'ils peuvent faire pour contribuer au maintien de la diversité biologique du cours d'eau.

Le projet du Parc de la rivière Batiscan, en Mauricie, a pour but de sensibiliser les visiteurs à la nécessité de préserver les sites de reproduction du monarque et plus précisément les colonies d'asclépiades, une plante qui joue un rôle essentiel dans le cycle de vie de ce lépidoptère coloré. Le monarque pond ses œufs sur les feuilles de l'asclépiade, qui servent ensuite à l'alimentation des chenilles. Les activités proposées par le Parc se dérouleront sur un site de reproduction du monarque aménagé dans le cadre du projet. Des panneaux d'interprétation, des animations et une trousse éducative (cartes géographiques, moulages tridimensionnels et guide d'activités) permettront de sensibiliser jeunes et moins jeunes aux liens indissociables entre préservation du patrimoine naturel et biodiversité.

Aux Îles-de-la-Madeleine, la tortue luth est l'emblème d'un projet qui vise à sensibiliser la population et les visiteurs à l'impact dévastateur des sacs plastique sur le milieu marin. Les forts vents qui soufflent sur l'archipel dispersent les sacs sur les plages et dans la mer, où ils peuvent causer la mort de plusieurs espèces, dont la tortue luth. Souvent, cet animal en voie de disparition s'étouffe en ingérant des sacs plastique, qu'il confond avec les méduses dont il s'alimente.

L'Aquarium des Îles et ses partenaires ont conçu une campagne d'éducation à plusieurs volets : diffusion de capsules radio ; publication de messages dans les journaux ; distribution de cartes postales et de sacs réutilisables en coton à l'effigie de la tortue luth. Dans un deuxième temps, l'Aquarium organisera des ateliers-conférences sur les tortues marines et leur habitat ainsi qu'une exposition sur la problématique des sacs plastique en milieu insulaire.

Dans la foulée de son programme d'éducation sur les plantes exotiques envahissantes dans les milieux humides du Saint-Laurent et de ses tributaires (financé par la Fondation en 2006), l'Union Saint-Laurent Grands Lacs (USGL) a élaboré un nouveau projet visant les horticulteurs. Deux axes sont privilégiés : une formation en collaboration avec les écoles offrant des programmes d'horticulture ; une campagne de sensibilisation auprès des professionnels de l'horticulture. L'USGL espère ainsi engager les horticulteurs dans la lutte contre la prolifération des espèces exotiques envahissantes, qui constituent une menace mondiale pour la biodiversité.



Rapides de Chambly, rivière Richelieu



Plage des Îles-de-la-Madeleine

Papillon monarque et asclépiade

Projet	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
<i>Le périple du chevalier cuivré</i> , parcours d'interprétation sur la rivière Richelieu	Conservation de la nature Canada (CNC)	32 900	15 200
Sensibilisation à la préservation des sites de reproduction du monarque	Parc de la rivière Batiscan	18 200	15 000
<i>À sac les sacs plastique pour la sauvegarde des tortues marines!</i> , campagne d'éducation aux Îles-de-la-Madeleine	Aquarium des Îles	71 400	49 500
<i>Les horticulteurs en action</i> , programme éducatif sur les plantes exotiques envahissantes	Union Saint-Laurent Grands Lacs (USGL)	67 700	25 000
Total		190 200	104 700

États financiers

Rapport de la direction générale

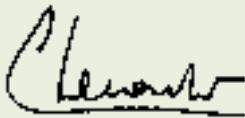
Les états financiers de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ainsi que l'ensemble des renseignements contenus dans le présent rapport sont la responsabilité de la direction générale et sont approuvés par le conseil d'administration. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ces responsabilités, la direction générale maintient un système de contrôle conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la protection des biens, à la bonne comptabilisation des opérations ainsi qu'à la production d'états financiers fiables.

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement reconnaît sa responsabilité dans la gestion de ses affaires, et ce, en conformité avec les statuts qui la régissent.

Les vérificateurs KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. ont procédé à la vérification des états financiers de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Le *Rapport des vérificateurs* expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de leur opinion.

La directrice générale,



Catherine Leconte

Montréal, le 31 mars 2008

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (la « Fondation ») au 31 décembre 2007 ainsi que les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2007 ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l. / S.E.W.C.L.

Comptables agréés
Montréal, Canada
Le 12 février 2008

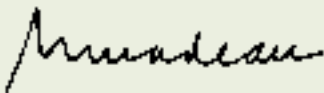
Bilan

31 décembre 2007, avec chiffres correspondants de 2006

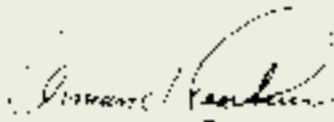
\$	2007	2006
Actif		
Encaisse	2 785 035	1 893 738
Contributions à recevoir d'Hydro-Québec	284 551	41 993
	3 069 586	1 935 731
Passif		
Comptes créditeurs	195 220	70 968
Actifs nets		
Affectés aux projets environnementaux	1 773 497	1 064 074
Non affectés	1 100 869	800 689
	2 874 366	1 864 763
	3 069 586	1 935 731

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,



Marie-José Nadeau
Présidente



Armand Couture
Administrateur

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2007, avec chiffres correspondants de 2006

\$	2007	2006
Produits		
Hydro-Québec – Apports provenant (note 3):		
Des divisions	1 350 000	850 000
D'un fonds réservé	455 803	410 775
Revenus d'intérêts	102 066	59 498
	1 907 869	1 320 273
Charges		
Projets environnementaux (note 2):		
Approuvés au cours de l'exercice	478 337	317 453
Approuvés au cours d'exercices précédents	287 151	591 615
Frais généraux d'administration et frais de gestion de projets	132 778	146 768
	898 266	1 055 836
Excédent des produits sur les charges	1 009 603	264 437

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 décembre 2007, avec chiffres correspondants de 2006

\$	Affectés aux projets environnementaux ¹	Non affectés	2007	2006
			Total	Total
Actifs nets au début de l'exercice	1 064 074	800 689	1 864 763	1 600 326
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(287 151)	1 296 754	1 009 603	264 437
Affectations d'origine interne liées aux projets approuvés en 2007 (note 2)	1 014 813	(1 014 813)	–	–
Autres virements interfonds (note 2)	(18 239)	18 239	–	–
Actifs nets à la fin de l'exercice	1 773 497	1 100 869	2 874 366	1 864 763

(1) Au 31 décembre, les actifs nets affectés aux projets environnementaux se détaillent ainsi:

\$	2007	2006
Surplus affectés aux projets:		
Approuvés au cours de l'exercice	1 014 813	691 877
Approuvés au cours d'exercices précédents	758 684	372 197
	1 773 497	1 064 074

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2007

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (la « Fondation ») a été constituée le 19 janvier 2001 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* et a commencé ses activités à cette date. Elle a pour but de contribuer à la protection à long terme et à l'amélioration de l'environnement, d'appuyer et de promouvoir la conservation, la restauration et la mise en valeur de la faune, de la flore et des habitats naturels, et de soutenir les besoins locaux en matière de prise en charge de l'environnement. Son conseil d'administration est formé de six dirigeants d'Hydro-Québec et de quatre membres externes. La Fondation est un organisme sans but lucratif exempt d'impôts au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

1. Principales conventions comptables

Les présents états financiers de la Fondation ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

a) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers ainsi que sur les postes de produits et de charges pour les exercices présentés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

b) Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et que la réception du montant est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Les produits d'un fonds réservé proviennent des intérêts d'un solde de fonds constitué par Hydro-Québec d'un montant de 10 000 000 \$.

c) Constatation des charges

Les charges relatives aux projets environnementaux sont comptabilisées au fur et à mesure des travaux effectués par les organismes.

2. Affectations grevant les actifs nets

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Fondation a approuvé un soutien financier pour 15 projets environnementaux (22 en 2006, 20 en 2005, 15 en 2004, 10 en 2003, 10 en 2002 et 14 en 2001) pour un engagement total de 1 493 150 \$, dont 478 337 \$ ont été dépensés au cours de l'exercice. Le solde de 1 014 813 \$ a fait l'objet d'affectations d'origine interne afin de réserver une partie des surplus non affectés d'un montant correspondant aux demandes de remboursement à venir des projets environnementaux approuvés. La Fondation ne peut utiliser ce montant à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, un montant total de 18 239 \$ (12 706 \$ en 2006 pour des projets de 2003 et 2004) pour des projets de 2004 et 2005 a été transféré de l'actif net affecté aux projets environnementaux à l'actif net non affecté puisque les montants dépensés ont été moindres que les montants initialement autorisés.

\$	Engagement total	Dépenses de l'année	Dépenses des années antérieures	Affectations d'origine interne
Milieus terrestres et forestiers	1 094 100	402 900	–	691 200
Cours d'eau et lacs	34 850	12 425	–	22 425
Milieus humides	259 500	29 500	–	230 000
Éducation et sensibilisation	104 700	33 512	–	71 188
Total - 2007	1 493 150	478 337	–	1 014 813
Total - 2006	1 009 330	267 484	317 453	424 393
Total - 2005	859 511	19 667	732 469	107 375
Total - 2004	669 625	–	659 625	10 000
Total - 2003	1 318 838	–	1 101 922	216 916
Total - 2002	804 850	–	804 850	–
Total - 2001	368 210	–	368 210	–
Total 2001 à 2007	6 523 514	765 488	3 984 529	1 773 497

3. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu des apports provenant d'Hydro-Québec totalisant 1 805 803 \$ (1 260 775 \$ en 2006), dont un montant de 455 803 \$ (410 775 \$ en 2006) qui est généré par des fonds qu'Hydro-Québec a réservés pour la Fondation et dont les revenus d'intérêts lui sont destinés annuellement, et des apports provenant d'Hydro-Québec Production, d'Hydro-Québec TransÉnergie, d'Hydro-Québec Distribution et de la direction principale – Environnement et affaires corporatives d'Hydro-Québec pour un montant de 1 350 000 \$ (850 000 \$ en 2006). De plus, la Fondation a engagé des dépenses totalisant 111 799 \$ (125 231 \$ en 2006) auprès d'Hydro-Québec. Ces services rendus par différentes unités administratives d'Hydro-Québec pour le bénéfice de la Fondation sont facturés sur la base des coûts réels, et ce, en vertu d'ententes conclues entre la Fondation et les différentes unités administratives d'Hydro-Québec.

4. État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé, car il ne contiendrait aucun renseignement supplémentaire pertinent.

Conseil d'administration 2007

Marie-José Nadeau

Présidente de la Fondation
Vice-présidente exécutive –
Affaires corporatives
et secrétaire générale
Hydro-Québec

Armand Couture

Président
La Société Bédelmar ltée
Président du conseil d'administration
Institut national de la recherche
scientifique (INRS)

Raymond Champoux

Directeur régional – Montmorency
et directeur – Réseau de distribution
Hydro-Québec Distribution

Francine Émond

Administratrice

Georges-Henri Gagné

Préfet de la MRC
de Manicouagan*
Maire de Ragueneau

Stella Loney

Directrice principale – Environnement
et affaires corporatives
Hydro-Québec

Louise Pelletier

Directrice régionale – Mauricie
et directrice – Production – Des Cascades
Hydro-Québec Production

Patrick Plante

Président
Initium

Agathe Simard

Directrice régionale – Richelieu
et directrice – Réseau de distribution
Hydro-Québec Distribution

Maria Vaccaro

Chef – Environnement et
développement durable
Hydro-Québec

* Jusqu'en 2008.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur la mission, les priorités et le fonctionnement de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ou sur les projets qu'elle soutient, prière de consulter son site Web : www.hydroquebec.com/fondation-environnement.

Les photos du présent rapport sont la propriété exclusive de divers organismes, de photographes professionnels ou d'Hydro-Québec, comme il est indiqué ci-dessous. Aucune de ces photos ne peut être reproduite sans le consentement de son propriétaire.

[page 4] 1. *Sentier du parc de la forêt ancienne du mont Wright*: Association forestière Québec métropolitain. 2. *Petite rivière Sainte-Marguerite, bassin versant de la rivière du Sud*: Conseil de Bassin versant de la rivière du Sud. 3. *Travaux au boisé Marcel-Laurin*: Comité Écologique du Grand Montréal. 4. *Papillon monarque*: Martin Savard.

[page 7] *Faucon pèlerin*: Hydro-Québec. *Sanguinaire du Canada*: CNCQ-Hubert Pelletier-G. *Trois cardamines, dont deux vulnérables: la cardamine géante (à gauche) et la cardamine carcajou (au centre)*: CNCQ-Hubert Pelletier-G.

[page 9] 1. *Montagnes Vertes, massif des monts Sutton*: Raphaël Thibault-Gobeil. 2. *Mont Saint-Grégoire*: CIME Haut-Richelieu. 3. *Mont Wright, Stoneham-et-Tewkesbury*: Anne-Marie Prud'homme. 4. *Battures de la pointe aux Pins, île aux Grues*: CNCQ-Hubert Pelletier-G. 5. *Forêt rare de Cleveland*: Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon. 6. *Petite rivière Sainte-Marguerite, bassin versant de la rivière du Sud*: Conseil de Bassin versant de la rivière du Sud. 7. *Canal de Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague*: Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent. 8. *Boisé Marcel-Laurin, Ville Saint-Laurent*: Comité Écologique du Grand Montréal. 9. *Tourbière de Saint-Lazare*: Ville de Saint-Lazare. 10. *Marais du Versant Sud, Mont-Tremblant*: AGIR pour la Diable. 11. *Pêche sur la glace dans la baie du Havre aux Basques, Îles-de-la-Madeleine*: Yves Martinet. 12. *Refuge faunique, rivière Richelieu*: Conservation de la nature Canada. 13. *Monarque*: Martin Savard. 14. *Campagne de sensibilisation, distribution de sacs réutilisables en coton*: Martin Ouellet, Amphibia-Nature. 15. *Eupatoire maculée*: Isabelle Dupras.

[page 10] Photo en filigrane: *Chêne de la forêt rare de Cleveland*: Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon. *Réserve naturelle des Montagnes-Vertes*: Le Corridor appalachien (ACA). *Aménagement au mont Saint-Grégoire*: CIME Haut-Richelieu.

[page 11] *Réserve naturelle des Montagnes-Vertes*: Raphaël Thibault-Gobeil.

[page 12] Photo en filigrane: *Chêne de la forêt rare de Cleveland*: Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon. *Battures de la pointe aux Pins à l'île aux Grues*: CNCQ-Hubert Pelletier-G. *Forêt rare de Cleveland*: Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon.

[page 13] *Forêt ancienne du mont Wright*: Association forestière Québec métropolitain. *Paroi d'escalade au mont Wright*: Association forestière Québec métropolitain. *Code d'éthique du randonneur*: Association forestière Québec métropolitain.

[page 14] Photo en filigrane: *Petite rivière Sainte-Marguerite, bassin versant de la rivière du Sud*: Conseil de Bassin versant de la rivière du Sud. *Canal de Beauharnois*: Comité ZIP du Haut-St-Laurent. *Plan d'amélioration de la frayère située à la hauteur de Saint-Louis-de-Gonzague*: Environnement Illimité Inc. pour le projet du Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent.

[page 15] *Inventaire de poissons dans le bassin versant de la rivière du Sud*: Conseil de Bassin versant de la rivière du Sud.

[page 16] Photo en filigrane: *Boisé Marcel-Laurin*: Comité Écologique du Grand Montréal. *Tourbière de Saint-Lazare*: Ville de Saint-Lazare. *Marais du Versant Sud*: AGIR pour la Diable.

[page 17] *Boisé Marcel-Laurin*: Comité Écologique du Grand Montréal.

[page 18] Photo en filigrane: *Marais du Versant Sud*: AGIR pour la Diable. *Drosera à feuille ronde*: AGIR pour la Diable. *Rainette crucifère*: AGIR pour la Diable.

[page 19] *Accès balisé, Îles-de-la-Madeleine*: Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine. *Lagune du Havre aux Maisons, Îles-de-la-Madeleine*: Yves Martinet.

[page 20] Photo en filigrane: *Nymphéa*: Caroline Savage – Environnement Canada. *Rivière Richelieu, rapides de Chambly*: Conservation de la nature Canada.

[page 21] *Papillon monarque et asclépiade*: Anne-Marie Prud'homme. *Plage des Îles-de-la-Madeleine*: Martin Ouellet, Amphibia-Nature.



Sources Mixtes

Groupes de produits issus de forêts bien gérées et d'autres sources contrôlées.
www.fsc.org Cert no. SW-COC-1537
© 1996 Forest Stewardship Council



Imprimé avec des encres végétales sur du papier fabriqué au Québec certifié Eco-logo et contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation et désencrées sans chlore (30 % pour la couverture).

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
740, rue Notre-Dame Ouest
Bureau 800
Montréal (Québec)
H3C 3X6
Téléphone: 514 289-5384
Télécopieur: 514 289-2079

Dépôt légal – 2^e trimestre 2008
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 1708-0045
ISBN 978-2-550-52024-5
ISBN 978-2-550-52025-2 (PDF)
2008G013F

This publication is available in English.

www.hydroquebec.com/fondation-environnement

